

Vendu aux enchères, le cachet de Cornil Bart revient à Dunkerque

Hier, c'était le moment le plus attendu au sein de l'hôtel des ventes de Saint-Omer. Une pièce rarissime, le cachet du fils de Jean Bart, gravé des célèbres armoiries de la famille Bart. Un trésor retrouvé à Paris. La ville de Dunkerque a réussi à mettre la main dessus grâce à une préemption accordée par l'État.



Le cachet du fils de Jean Bart a été retrouvé en région parisienne par Sébastien Hoyer, expert boulonnais, habitué de la salle des ventes audomaroise.



PAR AÏCHA NOUI
dunkerque@lavoixdunord.fr

DUNKERQUE. « N'ayez pas de regret », « Vous ne le reverrez pas », « C'est l'achat d'une vie », avance le crieur de l'hôtel des ventes à Saint-Omer. L'endroit a vécu un grand moment, hier, avec la mise aux enchères du cachet de la famille Bart, et plus précisément le cachet de François-Cornil Bart, fils du célèbre corsaire dunkerquois. L'objet retrouvé en région parisienne par Sébastien Hoyer, expert boulonnais, habitué de la salle des ventes audoma-

roise, est une pièce rarissime, « inédite qui a échappé à tous les historiens érudits et passionnés de Dunkerque et aux historiens de la marine depuis plus de deux cent cinquante ans », détaille le livret de description des enchères de ce jour. Dans la salle, nombreux sont ceux qui ne sont venus que pour ça : des représentants de la ville de Jean Bart comme Michel Tomasek, adjoint à la culture, et Sophie Warlop, directrice des musées de Dunkerque, mais aussi des habitants comme Monique Depreeuw. « Je suis venue assister à cette vente car on aimerait que ça revienne à Dunkerque. Jean Bart est

notre héros, le héros de Dunkerque. Tout le monde le connaît, ce serait préférable que ça revienne à la ville. »

“ 3 600 €, une fois, deux fois, sans regret ? Trois fois, adjugé pour 3 600 €, bel achat. Mais dans la salle, une voix s'élève... ”

Et Monique Depreeuw ne croit pas si bien dire... La ville de Dunkerque est venue aux enchères avec la ferme intention de repartir

avec le précieux cachet. Un trésor.

LA CARTE DE LA PRÉEMPTION

Vers 16 h 30, les enchères démarrent à 800 € et s'emballent très vite : 1 250 €, 1 960 €, 2 700 €... Au téléphone ou dans la salle, les enchères s'envolent. « Ça ne se représentera pas », annonce le crieur. Les enchères s'arrêtent quelques secondes à 3 450 €. « C'est bien vu ? », demande le crieur. Une fois, deux fois... », lance-t-il avant d'être interrompu. Cette fois, c'est 3 600 € qui sont proposés pour acquérir l'objet. Les représentants de la ville de Dunkerque ne bronchent pas. « 3 600 €, une fois, deux fois,

sans regret ? Trois fois, adjugé pour 3 600 €, bel achat », signale le crieur.

Mais dans la salle, une voix s'élève, celle de Sophie Warlop, directrice des musées de Dunkerque. « La ville de Dunkerque préempte l'objet. » Applaudissements dans l'hôtel des ventes. Et soulagement pour Monique Depreeuw : « C'était important pour nous ». « L'objet se devait de revenir chez nous, surenchérit Sophie Warlop. Il pourra être présenté au public, prêté. Nous avons travaillé depuis un petit moment avec le Musée portuaire, les archives de Dunkerque pour que le sceau revienne à la population. » ■

« Une acquisition collective »

“ Si un collectionneur avait proposé plusieurs dizaines de milliers d'euros, nous n'aurions pas pu suivre. ”

« Sous réserve de préemption de l'État au bénéfice du Musée des Beaux-Arts de Dunkerque. » C'est par cette formule, un peu magique, que Sophie Warlop, directrice des musées de Dunkerque a pu faire l'acquisition du fameux cachet de Cornil Bart, fils du célèbre Jean. « “Au bénéfice” mais nous allons quand même devoir payer », s'amusait, satisfait, Michel Tomasek qui avait pris place à ses côtés. « L'État, via le ministère de la Culture nous accorde cette préemption car le musée est d'intérêt public. »

Sans participer aux enchères, le musée a pu, une fois le marteau tombé à l'issue de la dernière enchère, faire valoir son droit. Un dispositif qui permet au musée d'acheter l'objet sans que le vendeur ne soit lésé.

« LES CORSAIRES SE SONT JOINTS À NOUS »

Une issue favorable pour Michel Tomasek, pour qui il « était inconcevable de voir partir ces objets ailleurs qu'à Dunkerque. » La satisfaction était d'autant plus grande que



Michel Tomasek, adjoint à la culture à Dunkerque, très attentif lors de la vente.

l'enveloppe qui lui avait été confiée, était supérieure aux 3 600 € finalement dépensés. « Nous avions un budget qui nous permettait d'espérer. Mais on ne sait jamais. Si un collectionneur avait proposé plusieurs dizaines de milliers d'euros, nous n'aurions pas pu suivre. »

La joie était plurielle hier en fin d'après-midi puisque « l'acquisition était collective, indique l'adjoint à la Culture. Les Corsaires se sont joints à nous dans ce projet et ont participé financièrement ». ■ B. V.